



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

SESSION 2012
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BÂTI

E22 : ANALYSE DIAGNOSTIQUE

DUREE : 2 H 00 – COEFFICIENT : 2

FICHE EVALUATION

Baccalauréat Professionnel INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BÂTI	FICHE EVALUATION
E22 : Analyse diagnostique	
Session 2012	1 / 2

La répartition des points doit tenir compte de la fourniture ou de la non-fourniture :

- d'un projet d'intervention,
- de prescriptions d'exécution.

Cas où le site seul est mis à disposition sans dossier :
DR2 + DR3 = 20 points

Cas où le site est mis à disposition avec un projet d'intervention :
DR2 + DR3 = 15 et DR4 = 5 points

Cas où le site est mis à disposition avec un projet d'intervention et des prescriptions d'exécution :
DR2 + DR3 = 14 et DR4 = 3 points et DR5 = 3 points

Baccalauréat Professionnel INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BÂTI	FICHE EVALUATION
E22: Analyse diagnostique	
Session 2012	2/2